

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste. 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
1 — 52 — — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 18 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 25 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
5 — 57 — — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Un journal du soir, dit *la France*, prétend qu'il serait question, en ce moment, d'un conflit diplomatique qui se serait élevé, dans ces derniers temps, entre le canton de Bâle et la France.

Le gouvernement cantonal de Bâle refuserait l'extradition d'un Français naturalisé à Bâle, et qui aurait été condamné par les tribunaux français pour banqueroute frauduleuse.

Le gouvernement cantonal appuierait sa prétention sur le refus fait par la cour de Colmar de reconnaître la légitimité de la naturalisation accordée par la Suisse.

Jusqu'ici le fond de ces renseignements n'est pas tout-à-fait dépourvu d'exactitude; mais quand ce journal ajoute que, pour faire sentir son mécontentement à la France, le gouvernement de Bâle aurait même décidé de considérer, jusqu'à la solution de cette affaire, toutes les demandes de naturalisation en Suisse de la part des Français comme nulles et non avenues, et que la question serait actuellement l'objet de pourparlers diplomatiques, nous croyons pouvoir affirmer que, sur ces deux points, il est moins bien renseigné. Nous savons de source certaine que les rapports entre le gouvernement fédéral et la France continuent d'être excellents. Cette question d'extradition est du nombre de celles qui se représentent très-fréquemment, auxquelles donne lieu l'interprétation et l'application des traités respectifs, et qui se résolvent

sans donner lieu à ce qu'on appelle des pourparlers diplomatiques.

On lit dans le *Mémorial diplomatique* :

On nous informe de Berlin qu'un certain parti autour du gouvernement prussien s'agite beaucoup depuis quelques jours pour tirer des inductions pessimistes des débats auxquels auraient donné lieu devant la commission du budget au Corps-Législatif les crédits demandés par le ministre de la guerre. Nous croyons savoir que le cabinet de Berlin se rend parfaitement compte du caractère de ces débats, aussi bien que de la nature exclusivement défensive des armements de la France. Il ne saurait donc être question de controverse ou d'interpellation entre les deux cours sur un semblable sujet. Nous pouvons ajouter qu'à Paris et à Berlin on évite en général toute demande d'explications qui serait de nature à affaiblir des assurances de paix et de bonne entente échangées sans réserve d'aucune sorte.

Le gouvernement belge a décidé de des vellités militaires. *L'Etoile belge* annonce qu'il est question de créer deux grands commandements dont le siège serait à Anvers et à Bruxelles. « Si nos renseignements sont exacts, ajoute ce journal, M. le général Chazal, ancien ministre de la guerre, serait appelé au commandement de Bruxelles. »

Le gouvernement belge se propose de proroger pour un terme de trois ans la loi du 7 juillet 1865 relative aux étrangers. Nos lecteurs seront peut-être satisfaits de con-

naître les dispositions de cette loi sévère qui n'est que la reproduction des rigueurs de la loi du 22 septembre 1835.

Aux termes de cette dernière loi, l'étranger résidant en Belgique, qui, par sa conduite compromet la tranquillité publique, peut être contraint par le gouvernement de s'éloigner d'un certain lieu, d'habiter dans un lieu déterminé, ou même de sortir du royaume. (Art. 1^{er}.)

« Il sera accordé à l'étranger un délai qui devra être un jour franc au moins (art. 3). L'étranger qui aura reçu l'injonction de sortir du royaume sera tenu de désigner la frontière par laquelle il sortira. Il recevra une feuille de route réglant l'itinéraire de son voyage et la durée de son séjour dans chaque lieu où il doit passer. En cas de contravention à l'une ou l'autre de ces dispositions, il sera conduit hors du royaume par la force publique (art. 4). Si l'étranger auquel il aura été enjoint de sortir du royaume rentre sur le territoire, il pourra être poursuivi et il sera condamné pour ce fait à un emprisonnement de quinze jours à six mois. A l'expiration de sa peine, il sera conduit à la frontière (art. 6). »

La *Liberté* édite une nouvelle dont nous lui laissons la responsabilité. Elle se dit informée, par une dépêche de Bucharest, que les consuls généraux de France, d'Angleterre, d'Autriche et de Prusse, en vertu d'instructions nouvelles reçues de leurs gouvernements respectifs, avaient formulé plusieurs réclamations auprès du gouvernement du prince Charles au sujet de la persécution des israélites du district de Bakou, en Moldavie.

Ils auraient demandé que le gouvernement roumain accordât des dommages-intérêts en espèces à toutes les familles expulsées de leurs propriétés, et qu'il fit faire une enquête sérieuse sur tous les faits qui se sont passés dans le district de Bakou.

Ils auraient aussi insisté sur la destitution du préfet, M. Lecca, qui, par ses rapports mensongers, a cherché à induire en erreur l'opinion publique en Roumanie et dans toute l'Europe.

L'Époque, de son côté, croit savoir que le prince Charles de Roumanie a adressé à toutes les puissances garantes une note émanant de sa propre initiative, et dans laquelle il déclare avoir, pendant sa tournée dans les provinces, trouvé le pays dans un état pire que celui qu'il supposait. Dans cette note, le prince Charles prierait les puissances de ne point intervenir en ce moment dans les affaires intérieures de la Roumanie par des mesures qui pourraient indisposer plutôt que ramener les esprits.

Les lettres de Constantinople annoncent que Namick-Pacha avait été installé comme ministre de la guerre. Outre les deux millions de francs excédant des recettes de son administration à Bagdad, qu'il a versés au Trésor, Namick aurait encore fait cadeau au sultan de quarante-deux chevaux. Daoud-Pacha, gouverneur du Liban, serait venu pour se justifier de certaines accusations dirigées contre lui.

Les archiducs Ferdinand et Ernest Reinier avaient été reçus par le sultan. Sa Majesté avait exprimé, à cette occasion, le désir de resserrer les liens d'amitié existant avec l'Autriche. Le duc de Parme avait été présenté avec les archi-

FEUILLETON.

17

L'AIGLE NOIR DES DACOTAHS,

PAR JULES B. D'AUBRIAC.

(Suite et fin.)

Waltermyer tressaillit en entendant ce dernier lui répondre d'une voix rauque et altérée. Il se retourna et vit l'Indien se soutenant à peine, les yeux voilés, le visage pâle, se tenant le côté à deux mains comme pour comprimer une vive souffrance.

— Ah ! Seigneur ! qu'avez-vous ? demanda le trappeur en courant à lui.

— Rien ! rien ! n'en parlez pas à la sœur des Faces-Pâles, murmura Osse'o.

Et il tomba dans les bras de Waltermyer.

— Par le ciel ! il a une flèche plantée dans le flanc.

A cette exclamation, Esther poussa un grand cri, et vint tomber à genoux près du blessé. Waupee, avec un sang-froid et une adresse tout indiens, s'occupait déjà d'écartier les vêtements pour visiter la plaie.

— Laissez ! laissez ! gémit le blessé ; laissez-moi mourir.

— Ah ! par exemple ! c'est ce que nous verrons ! répondit Waltermyer en l'emportant avec tendresse jusque sur un banc de mousse. — Mais, que vois-je ? c'est un homme blanc ! ajouta-t-il en considérant la poitrine d'Osse'o : blanc comme vous, jeune fille, voyez plutôt.

Esther haïarda un timide regard et couvrit de ses deux mains ses yeux troublés par les larmes : une émotion étrange s'empara d'elle lorsqu'elle apprit que son sauveur était un homme de sa race. Oh ! alors, n'osant pas l'approcher, quelles ferventes prières elle adressa pour lui au ciel !

Waupee retira délicatement la flèche et éteignit le sang.

— C'est une flèche de chasse qui n'est pas empoisonnée, observa Waltermyer après l'avoir examinée.

Au bout de quelques instants, Esther, jalouse de donner aussi quelques soins au cher blessé, essaya d'aider à panser la blessure.

— Laissez faire la fille des Dacotahs, dit Waupee en la repoussant avec douceur ; elle connaît la médecine de son peuple ; la main de la jeune face-pâle est tremblante comme une feuille agitée par le vent, son cœur est plus faible que celui d'une colombe.

— Mais survivra-t-il ?

— La vie est un bienfait du Grand Manitou !

— N'ayez donc pas peur ! ne troublez pas ainsi votre

petit cœur, charmante beauté ! dit Waltermyer ; il génera, je vous en réponds, moi.

Le pansement terminé, au moyen d'herbes médicinales que Waupee sut trouver dans les bois, Osse'o fut transporté sur un lit moelleux de fougères où il ne tarda pas à s'endormir d'un sommeil calme et bienfaisant.

Les deux femmes s'assirent à côté de lui ; Waltermyer se tint debout à l'entrée de la grotte, fumant sa longue pipe.

Après un long silence, il reprit la conversation :

— J'ai fait ce que j'ai pu pour le Mormon.

— Vous lui avez creusé une fosse ? demanda tristement Esther.

— Oui, et profonde... et couverte de pierres..., de manière à être retrouvé par ses amis, s'il en a.

L'Indienne fixa sur lui ses yeux noirs et désolés, d'un air suppliant, mais sans rien dire. Waltermyer comprit ce regard :

— Oui, Waupee, répondit-il, j'en ferai autant pour l'Aigle-Noir. Peut-être ni l'un ni l'autre ne m'auraient rendu ce dernier devoir, mais que m'importe. Je lui ferai un tombeau à la mode des Dacotahs, de façon à ce que chaque membre de sa tribu y jette une pierre en passant comme c'est leur coutume.

Un regard de reconnaissance le récompensa de ces bonnes paroles. Ensuite la jeune veuve se couvrit le vi-

sage de ses deux mains et sortit lentement. Esther voulait la suivre : Waltermyer l'en empêcha :

— Laissez-la aller seule. Elle va passer la nuit à veiller près de sa tombe : c'est dans leur religion. Et maintenant, allez dormir ; moi, je veillerai le malade.

— Non, ce sera moi ! Il m'a protégée pendant mon sommeil, j'en veux faire autant pour lui.

— Allons, bien ! c'est en effet la tâche d'une femme. Mais ne vous tourmentez pas ; l'inquiétude chasserait les roses de vos joues, vous seriez faible et vous ne pourriez plus soigner ce brave et loyal Osse'o.

— Vous le connaissiez depuis longtemps ? racontez-moi son histoire.

La nuit se passa en récits et en causeries sur le blessé. Le lendemain, il se réveilla hors de danger et capable de se lever.

Waupee n'avait pas reparu.

— Qu'est devenue cette pauvre femme ? demanda Esther qui compatissait sincèrement à sa douleur.

— Je vais voir, répliqua Waltermyer.

— J'irai avec vous, si notre malade veut prendre patience un moment, reprit Esther avec un sourire qui seul eût suffi pour guérir le demi-Indien.

— Oui, allez ! se hâta de dire ce dernier ; je l'ai bien connue : elle était une reine de bonté, de vertu et de

duc. Le comte de Chambord s'était abstenu de toutes relations officielles ; il a dû repartir samedi avec son neveu pour l'Autriche.

Le sultan avait accueilli favorablement les explications pacifiques du général Ignatieff, en déclarant que la Turquie s'efforcera de maintenir la conciliation et l'entente avec les puissances amies.

Les armements continuent en Bulgarie. L'armée régulière turque, fortement approvisionnée, prendra position sur la frontière serbe.

L'Evening Star rapporte le bruit fort acéré dans les cercles ministériels que M. Disraeli serait décidé à dissoudre le Parlement si M. Gladstone réussissait à faire adopter sa seconde résolution par la Chambre des communes. L'opposition menacerait de refuser le vote du budget.

Il y a eu mardi, à la Chambre des lords, un incident au sujet des résolutions proposées par M. Gladstone sur l'Eglise d'Irlande. Lord Derby a essayé de provoquer une sorte de manifestation anticipée de la Chambre haute, en interpellant le comte Russell sur les opinions qu'il a publiquement soutenues dans cette question, et qui seraient contradictoires avec ses antécédents politiques. Le comte Russell a très-vivement répondu à lord Derby en se plaignant d'un procédé qu'il considère comme opposé à toutes les traditions parlementaires.

L'incident n'a pas eu d'autre suite.

On écrit de Londres, 29 avril :

L'attentat dirigé contre le duc d'Edimbourg a provoqué dans les colonies des manifestations d'horreur et d'indignation et d'imposantes démonstrations.

Des adresses nombreuses ont été signées. Des services d'actions de grâces ont été célébrés dans toutes les églises. L'assassin, O'Farrell, déclaré coupable, a été condamné à mort.

Son Altesse, aujourd'hui rétablie, a dû partir pour l'Angleterre le 4 avril.

Voici, d'après un journal du matin, les points principaux de la nouvelle loi sur la presse qui s'élabore à Vienne en ce moment :

1° La responsabilité de l'éditeur serait réduite, la négligence dans l'accomplissement d'une des formalités premières étant ramenée de la qualification de délit à celle de simple contravention ;

2° Cette responsabilité ne commencerait qu'à dater du moment de la propagation du journal ;

3° Suppression de la suspension du journal ;

4° Substitution de l'autorité du juge à l'arbitraire du ministère public ;

5° Adoucissement général des pénalités.

Nous empruntons les passages suivants à

une correspondance adressée de Paris, le 29 avril, à l'Union de l'Ouest :

Rien ne peint mieux l'étrange situation dans laquelle nous vivons, ses incertitudes et ses obscurités, le peu de part qui nous est laissée dans la direction de nos destinées, que l'article publié ce matin par le Journal des Débats sur « la question de la paix et de la guerre. » Marchons-nous vers la guerre ou bien le gouvernement veut-il maintenir la paix ? Les Débats, d'après des informations puisées sans doute à bonne source, résumant toutes les raisons données dans nos plus hautes sphères officielles, soit pour la guerre, soit pour la paix. Les premières sont personnifiées dans le maréchal Niel, et les secondes dans M. Rouher. Or, il n'y a que le régime actuel qui puisse nous montrer ce singulier spectacle, des deux principaux personnages politiques, qui siègent l'un et l'autre dans les conseils du gouvernement et qui ont une opinion si divergente sur cette question capitale de la guerre et de la paix. Quelle est, en réalité, la véritable pensée du seul pouvoir responsable et dirigeant ?

Il est question d'une mission secrète, que serait allé remplir, à Vienne, un personnage de la cour de Bruxelles, afin d'obtenir, s'il est possible des renseignements sur certains propos qui auraient été tenus à Paris, au prince de Metternich, et seraient très-peu rassurants pour l'indépendance de la Belgique.

Une dépêche de Berlin a beau nous représenter comme une preuve irrécusable des intentions pacifiques de la Prusse, le décret royal qui opère une réduction de 9,000 hommes que l'on porte aujourd'hui à 12 ou 15,000 hommes, dans l'armée fédérale ; les détails que je reçois de Berlin, m'autorisent à voir dans cette réduction plutôt une mesure économique qu'un premier pas sérieux vers le désarmement. En définitive, la plupart des vides opérés dans les compagnies sont remplis par des volontaires d'un an, qui ordinairement ne comptent pas dans l'effectif, de telle sorte que la réduction ne porte sérieusement que sur les sous-officiers de cavalerie et les chevaux (un sous-officier, un ouvrier militaire, deux chevaux par escadron). Vous voyez que le général de Roon ne touche pas aux cadres, sur lesquels devrait porter la réduction, s'il s'agissait de faire une concession aux idées pacifiques.

Pour les articles non signés : P. GODER.

Nouvelles Diverses.

Le Corps-Législatif a adopté mardi, par 175 voix contre 22, le projet de loi portant acceptation de l'offre faite par la chambre de commerce de Bordeaux d'avancer à l'Etat, jusqu'à concurrence de 10 millions de francs, les sommes nécessaires pour la construction d'un bassin à flot dans le port de Bordeaux.

dédaignaient pas de sonder l'horizon à l'aide de leurs mignons binocles en cristal ; plusieurs miss folâtres circulaient dans la foule, fort embarrassées de savoir ce qui leur tenait le plus à cœur de satisfaire leur curiosité ou de faire admirer leurs joues roses et leurs fraîches toilettes.

Bientôt une cavalcade rapide apparut au milieu des flots de poussière. Elle était précédée d'une troupe portant l'équipement bariolé et somptueux des fantastiques chasseurs du lointain ouest ; à leur tête galopait sur un superbe cheval noir comme l'ébène un cavalier de grande taille, aux traits bronzés et expressifs, menant en laisse un étalon blanc de toute beauté.

Venait ensuite une calèche découverte : sur le devant était un beau vieillard ; dans le fond une charmante jeune femme aux cheveux blonds comme la soie des mais d'automne, et à côté d'elle un jeune homme dont les traits fins et distingués étaient empreints d'une mélancolie sereine et heureuse. On voyait sur ce visage énergique et doux tout à la fois quelques sillons fugitifs laissés par le vent du désert — ou par le souffle amer de la vie. — Mais ces teintes presque insaisissables se fondaient en un délicieux sourire lorsque ses yeux rencontraient ceux de sa gracieuse compagne.

Tous mirent pied à terre devant le riche perron de l'hôtel où les attendaient et les acclamaient de nom-

— On annonce que M. de Maupas aurait donné sa démission de rapporteur de la loi sur le droit de réunion, ce qui permet de supposer que la majorité de la commission n'a pas persisté dans les vœux sous l'influence desquels l'honorable sénateur avait été chargé d'un rapport contraire à l'adoption de la loi.

La démission de M. de Maupas nécessitait l'élection d'un nouveau rapporteur. Le choix de la commission s'est fixé, dit-on, sur l'honorable M. Hubert-Deliste.

— Les interpellations sur la situation industrielle et économique de la France ont été autorisées par l'unanimité des bureaux.

— M. de Goltz a de fréquents entretiens avec M. de Moustier au ministère des affaires étrangères.

Ces conférences multipliées sont très-remarquées dans le monde diplomatique.

— Le voyage de l'Empereur et de l'Impératrice à Orléans est désormais un fait officiel. M. le préfet du Loiret a été autorisé à l'annoncer, et le maire de la ville d'Orléans en a donné communication au conseil municipal en demandant le crédit nécessaire pour préparer la réception de Leurs Majestés.

La visite impériale devra durer quelques heures seulement.

Le maire a proposé d'ériger un arc de triomphe et de dresser sur le Mail une tente où Leurs Majestés pourront se reposer et faire les réceptions officielles.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le crédit demandé, sans limiter le chiffre.

— La reine d'Espagne a convoqué, le 29 avril, au palais, les ministres et les présidents des Chambres pour leur annoncer le prochain mariage de l'infante Isabelle avec le prince de Girgenti, frère de François II.

— On écrit de Fontenay :

« Le 14 avril, le sieur Auguste H..., âgé de 36 ans, ouvrier photographe de M. Robuchon, s'est empoisonné volontairement avec du cyanure de potassium. Il paraît que le malheureux est rentré chez lui à dix heures du soir, en état d'ivresse, avec un petit flacon à la main, en disant : *Voilà ma sentence !* il est allé au lit de son enfant, l'a embrassé plusieurs fois, et lui a dit : *Adieu, ma chère fille : voilà la dernière fois que je t'embrasse !* Puis, il a versé du poison dans un verre et s'est couché ; mais au moment où il a voulu le boire, sa femme a aussitôt répandu le liquide sur le plancher ; H... s'est aussitôt levé, a bu au flacon et s'est recouché. Presque au même instant, il a fait entendre un seul cri et est mort en quelque sorte foudroyé par le poison. »

— M. Cane, anglais d'origine, vient de laisser par testament aux pauvres de Tours, où il est né, un million, dont moitié pour le bureau de bienfaisance, moitié pour l'hospice général.

En 1856, M. Cane s'inscrivait pour une

somme de 10,000 fr. en faveur des inondés de Tours ; en 1866, il donna 5,000 pour les inondés de l'arrondissement.

— Les malheurs de M. Home continuent à Londres :

Ce pauvre spirite, dit l'International, est sifflé chaque fois qu'il quitte la cour du vice-chancelier, et on arrête même son cab dans les rues pour lui lancer des invectives.

Hier ces démonstrations hostiles ont pris un caractère plus grave. Tandis que M. Home se rendait au Cox's Hotel, dans Jermyn street, deux hommes s'approchèrent de lui et l'un d'eux lui demanda brusquement :

— Etes-vous Home ?

Puis, sans attendre sa réponse, il leva la main et lui asséna un formidable coup de poing sur la tête. M. Home évita prestement un coup de couteau dont la lame ne lui fit que traverser la manche de son habit ; un troisième coup effleura la peau.

M. Home voulut parer avec le bras, mais l'arme pénétra dans la main et le sang coula en abondance.

Il parvint, cependant, à échapper à ses assassins.

Les blessures qu'il a reçues ne sont pas assez dangereuses pour le mettre dans l'impossibilité de paraître devant la cour lundi prochain ; mais il n'a pu assister à la séance d'hier.

On ignore jusqu'à présent la cause de cette tentative d'assassinat. Les deux criminels se sont dérobés aux poursuites de la police.

Chronique Locale et de l'Ouest.

M. Ch. Delaunay nous adresse la réponse suivante aux réflexions qui ont accompagné sa lettre précédente :

Monsieur le Rédacteur,

En demandant l'abolition de l'impôt sur la viande de boucherie, je crois demander une chose juste, utile et surtout équitable. Libre à vous, Monsieur, et à tout autre, de ne pas partager cet avis.

Votre réfutation commence ainsi :

« M. Delaunay ne nous semble pas avoir résolu le problème. La réduction qu'il propose pourrait-elle donc rétablir l'équilibre avec les prix des villes voisines ? et vous ajoutez victorieusement : non évidemment. » Dans l'intérêt de la cause que je défends je suis heureux de vous dire, Monsieur le Rédacteur, que vous êtes dans l'erreur la plus complète.

Si nous voulons sérieusement apporter une amélioration à un état de chose inquiétant, il serait bon, pour éviter de s'égarer dans des appréciations erronées, de rechercher préalablement et avec soin les causes du mal.

Le problème que vous avez posé dans votre journal du 16, et sur lequel vous insistez beaucoup trop dans votre numéro de samedi,

droiture, parmi les Dacotahs.

Ils trouvèrent l'Indienne affaissée sur la tombe de son seigneur et maître. Leur première pensée fut qu'elle était endormie ou évanouie. Mais non ! la pauvre femme était plongée dans le sommeil suprême : son âme s'était envolée, sans agonie, sans secousse ; dans ses yeux à peine clos on voyait un dernier regard adressé au ciel.

Waltermyer lui creusa une tombe à côté de celui qu'elle avait aimé jusqu'au delà de la mort : pendant qu'il accomplissait cette tâche pieuse, de grosses larmes brûlantes sillonnaient son rude visage.

— Pauvre, pauvre femme ! murmurait-il : puisse-t-elle être plus heureuse au ciel que sur cette terre. Je n'aurais jamais cru que je pleurerai sur une peau rouge... c'est pourtant vrai... et si elle avait vécu... mais non ! qu'elle repose en paix ; la voilà arrivée, nous sommes encore sur la route...

ÉPILOGUE.

Par une belle journée de juin, des groupes curieux et affairés stationnaient aux alentours d'un des plus riches hôtels de Saint-Louis, la grande cité assise nonchalamment sur les rives du Père des eaux (nom indien du Missouri).

Quelques gentlemen et quelques ladies, même, ne

breux domestiques.

Le cavalier au cheval noir était seul resté en selle ; le jeune couple s'approcha de lui.

— Frère, lui dit le jeune homme, voilà notre maison ; regardez ces portes ouvertes, regardez ces visages amis ; la prairie est bien solitaire, le désert est bien vide ; que notre frère au visage pâle détourne ses regards de l'ouest et qu'il les arrête sur ce wigwam heureux ; notre affection sera longue comme la vie, les jours s'écouleront sans nuage. Bientôt, ajouta-t-il en tournant les yeux vers sa jeune femme toute rougissante, il y aura parmi nous de petits enfants qui vous rappelleront de chers souvenirs. Osse'o prie son frère au visage pâle de rester avec lui.

— Oh ! ma douce petite Est' murmura Waltermyer ; merci mon cher compagnon, poursuivit-il d'une voix émue, j'ai besoin de l'air qu'on respire là-bas ; ici je manque de soleil et le ciel me semble petit : je suis un enfant de la savane, les bois réjouissent ma vue, ces grandes maisons l'attristent. Et puis... — ici sa voix trembla, ses yeux se voilèrent, — et puis... il y a dans les sentiers solitaires des tombes auxquelles personne ne pensera, si le vieux Kirk Waltermyer ne les visite pas de temps en temps. Merci, vous avez été bons pour moi, tous deux, je ne vous oublierai pas.

La jeune femme lui prit la main et lui dit en souriant

à travers ses larmes.

— Si rien ne peut vous retenir, notre bon Kirk souvenez-vous qu'en tout temps, à toute heure, vous aurez des amis, de vrais amis sincères. Si un jour il vous plait de retrouver une famille, songez à nous ; et si votre vie aventureuse vous emmène si loin que nous ne nous revoyions jamais, nous penserons à vous jusqu'à la mort... songez à nous...

La voix d'Esther s'éteignit dans un sanglot, elle s'appuya sur l'épaule de son mari.

Waltermyer voulut répondre, mais ses lèvres ne purent prononcer aucune parole ; une grosse larme tomba de ses yeux, et alla rouler jusque sur la main d'Esther.

Il s'inclina sur cette main qui serait encore la sienne, et après l'avoir embrassée, il la remit doucement dans celle d'Osse'o ; puis, rendant les rênes à son brave Star, il partit au galop : quelques secondes après il disparaissait comme une ombre dans la direction du lointain ouest.

— Miss Hélène Worthington ! dit galamment dans la foule un jeune gentleman de toute beauté, me serait-il permis de vous offrir mon bras ?

— Oh ! sir, répliqua nonchalamment la jeune miss aux yeux de bleuets, que ferais-je de votre bras ?

— Il vous conduira jusque chez vous, et par-dessus le marché je vous dirai la grande nouvelle du jour.

reposant sur des données fausses, j'aurais voulu éviter d'en rechercher la solution; car pour trouver les inconnues, il faut d'abord rectifier les données.

En disant que les bouchers de Saumur vendent 1 fr. 50 c. le kilogramme la viande que les populations de Poitiers et des villes voisines paient 1 fr., n'est-ce point faire retomber injustement sur quelques-uns de nos concitoyens une responsabilité imméritée?

En exagérant le mal, n'est-ce pas aller en sens inverse du but que l'on veut atteindre?

Nous ne prenons point la défense de MM. les bouchers de Saumur, et nous saurons leur faire entendre la vérité; mais ne faut-il pas la justice pour tous?

Ne disons donc pas des autres ce que nous ne voudrions pas que l'on dit de nous?

La boucherie est un commerce libre; vous voulez créer une boucherie par actions, c'est votre droit, sachez en profiter; mais, dans l'intérêt même de l'établissement que vous voulez fonder, ne laissez pas répandre des bruits que le public pourrait considérer comme des promesses, qu'il vous serait peut-être impossible de tenir un jour.

Laissons parler les chiffres....

VILLE DE POITIERS.

Prix de la viande de boucherie :

	Bœuf.	Vache.	Veau.	Mouton.
1 ^{re} qualité.	1 60	1 20	1 60	1 60
2 ^e qualité.	1 50	1 10	1 50	1 50
3 ^e qualité.	1 40	1 »	1 40	1 40

Les bouchers de Saumur vendent la vache de 3^e qualité suivant, les morceaux, environ 1 fr. 10 c.

VILLE D'ANGERS.

(Prix uniques.)

	Bœuf.	Veau.	Mouton.
Boucherie de commerce.	1 40	1 40	1 80
Boucherie par actions, dite boucherie angevine.	1 40	1 40	1 80

La population angevine constate que si les prix de la viande n'ont pas baissé depuis l'ouverture de la boucherie par actions, la qualité du moins s'est améliorée.

C'est ce que nous demandons pour Saumur, car l'amélioration de la qualité équivaut à la réduction du prix.

Il résulte des chiffres ci-dessus reproduits, que la moyenne du prix de la viande de bœuf, vache, veau et mouton est :

Pour Poitiers, de 1 fr. 45 c.

— Saumur, de 1 fr. 50 c.

— Angers, de 1 fr. 50 c.

En supprimant, pour Saumur, le droit d'octroi que vous évaluez à 8 centimes, la viande descendrait à 1 fr. 42 c., prix inférieur à celui des villes voisines. La réduction que je propose serait donc suffisante.

Un dernier mot :

« Berlin, jeudi 30 janvier 1868.

» La chambre des députés à la presque unanimité a adopté la proposition de M. Vinck,

— Eh bien ! dites; si cela en vaut la peine, je prendrai votre bras.

— Volontiers, miss, reprit le gentleman en incrustant son lorgnon dans l'œil pour mieux juger de l'effet qu'il allait produire; la cavalcade mystérieuse qu'un tourbillon de poussière dérobait aux regards... c'était... — C'était... ? allons, parlez !

— C'était l'équipage de Charles Saint-Clair qui a épousé au désert la fille d'un planteur millionnaire; elle est plus belle encore que riche !... N'avez-vous pas été fiancée avec Saint-Clair... ?

La jeune fille pâlit comme si elle eût reçu un coup de poignard, et disparut dans la foule.

— Vous avez été un peu... comment dirai-je... un peu sec, mon cher Houston, cria-t-on au gentleman, du milieu d'un groupe qui riait à distance.

— Mais non, mais non ! c'est égal, elle dormira mal la nuit prochaine : peut-être se résoudra-t-elle à rester fille.

FIN.

» relative à la suppression de l'impôt sur la viande de boucherie..... »

On ne s'occupe donc pas uniquement en Prusse du fusil à aiguille....

Votre bien dévoué,

CHARLES DELAUNAY.

De tout cela il résulte qu'une boucherie par actions procurerait à la ville une alimentation plus saine, considération qui ne manque pas d'importance. Quant à la question de prix, nous nous demandons pourquoi M. Delaunay n'a pas fait parler ses chiffres plus tôt; ils eussent produit le même résultat dès sa première lettre, et sa réserve ne s'explique guère. On a donné un prix très-inférieur de la viande à Poitiers, l'administration a voulu s'éclairer elle-même et prendre à cet égard quelques renseignements; nous pourrions peut-être encore attendre les résultats de cette enquête.

Nous féliciterons les bouchers, s'ils ne font pas de gain exagéré. Ils comprendront aujourd'hui qu'ils ont tout intérêt à mieux choisir les animaux destinés à être consommés dans notre ville, et qu'ils doivent prendre tous les soins possibles pour éviter la formation d'une société par actions, création qui entraînerait pour leur établissement des dommages qu'ils peuvent sans doute apprécier.

A bon entendeur, salut !

Le Prince Impérial a, dit-on, manifesté le désir de visiter le Prytanée de La Flèche, où l'on fait de grands préparatifs pour le recevoir dignement.

Nous espérons que Son Altesse Impériale ne viendra pas si près de Saumur sans faire une excursion dans notre ville et à l'Ecole impériale de cavalerie.

N'est-il pas réellement déplorable de voir l'indifférence avec laquelle le public saumurois accueille la troupe dramatique de M. Nestor de Bierne. Les programmes les plus variés, les pièces les mieux choisies n'ont pas le don d'intéresser le public.

Jeudi 23, les *Crochets du Père Martin*, M^{me} Bertrand et M^{lle} Ralon ont été joués devant une centaine de spectateurs.

Les *Mémoires du Diable*, la *Main leste*, *Croque-Poule* et le *Père Latreille* formaient le programme de la soirée d'avant-hier. De plus, cette soirée était donnée au bénéfice de M. Tessier, un comique que ses qualités appellent sur une scène plus importante que celle de Saumur. Les loges et les stalles de balcon ne comptaient que de rares spectateurs, et sauf les stalles d'orchestre et le parquet, tout le reste était à peu près vide. Et cependant quelle charmante soirée nous avons passée : *Croque-Poule*, joué d'une façon charmante par le bénéficiaire et M^{lle} Fleury, qui mérite tous nos éloges. Les *Mémoires du Diable* ont fait ressortir le talent de M. Lermina, qui a été justement applaudi à plusieurs reprises. La baronne de Ronquerolles, M^{me} Baillieu, et sa fille, M^{lle} Fleury, ont été également appréciées par le public. La comtesse Cerny, M^{lle} Lazardie, nous a exhibé une splendide toilette; mais que cette jeune actrice nous permette un conseil, c'est de soigner ses rôles autant que ses toilettes, de ne pas dire : *Je tremble*, en riant, et de se tenir en garde contre certaines et trop évidentes distractions.

Il est impossible de voir un type d'ivrogne mieux réussi que le Père Latreille, mais nous craignons de fatiguer nos lecteurs si nous donnions à M. Tessier tous les éloges qu'il mérite. La *Main leste*, crânement jouée par MM. Nestor, Tessier, M^{me} Juliette et Laforge, a terminé la soirée.

En résumé, la troupe de M. Nestor de Bierne est bonne et possède d'excellents artistes; nous engageons nos lecteurs à s'assurer par eux-mêmes de la véracité de cette assertion.

Le service d'été, sur le chemin de fer de la compagnie d'Orléans, sera mis en vigueur à partir du 11 mai.

Une importante modification vient d'être apportée aux conditions d'admission à l'Ecole impériale spéciale militaire.

Autrefois le baccalauréat *ès-sciences* était indispensable; maintenant il n'en est plus ainsi, et le baccalauréat *ès-lettres* suffit; cinquante points sont ajoutés à quiconque produit les deux diplômes, mais il n'est plus besoin que de l'un des deux, n'importe lequel.

Pour la session de mai, qu'il s'agisse du baccalauréat *ès-lettres* ou du baccalauréat *ès-sciences*, ne seront reçues que les demandes d'inscriptions des candidats qui seront inscrits pour Saint-Cyr dans une préfecture.

M. Lotz aîné, de Nantes, vient de vendre une machine routière pour faire un service entre Angers et Baugé; la livraison de cette machine étant très-pressée, M. Lotz aîné, qui s'était proposé de faire un voyage d'essai à Pornic et qui en avait demandé l'autorisation, n'a pu réaliser son projet en temps opportun. Il a fait effectuer un essai entre Nantes et Savenay et retour. Le voyage, dit le *Phare de la Loire*, s'est accompli dans les meilleures conditions, en deux heures huit minutes de marche effective pour l'aller, et en une heure cinquante-sept minutes pour le retour.

M. le maire de Loches vient d'adresser au *Journal d'Indre-et-Loire* la lettre suivante à propos d'une manifestation qui s'est produite dans cette ville, lundi de la semaine dernière, quelques instants avant l'heure fixée pour le tirage au sort :

« Les jeunes conscrits, réunis devant la porte de la sous-préfecture, se sont trouvés, en effet, confondus, un instant, avec un grand nombre de personnes qui demandaient à voir M. le sous-préfet, mais ils n'étaient pour rien dans cette manifestation, et la loi sur le recrutement était complètement étrangère à ce qui se passait.

» Permettez-moi, monsieur le rédacteur, de rétablir les faits dans toute leur exactitude.

» Dès le matin, une émotion très-vive s'était produite, dans les villes de Loches et de Beaulieu, à l'occasion d'une nouvelle qui s'y était répandue : on venait d'apprendre que le projet de chemin de fer de Tours à Châteauroux, par Loches, présenté, par M. le ministre, comme devant faire partie du quatrième réseau et accueilli avec tant de joie parmi nous, venait d'être rejeté par le conseil d'Etat.

» Quelle pouvait être la cause d'une telle déception? Chacun disait son mot sur cette fatale nouvelle, regardée, par tout le monde, comme un véritable malheur public pour le pays. — Des rassemblements nombreux s'étaient formés, et vers midi une foule considérable assiégeait la mairie pour demander si quelques renseignements officiels avaient été reçus : plus de cinq cents personnes étaient alors rassemblées. L'administration municipale n'hésita pas à prendre la direction de ce mouvement, au milieu duquel se trouvaient les citoyens les plus honorables des deux villes. Il fut décidé immédiatement que l'on se rendrait à la sous-préfecture. — L'heure du tirage approchait; pourtant M. le sous-préfet voulut bien faire ouvrir les portes de la grande salle du château à cette foule empressée et très-émue. M. le sous-préfet donna avec beaucoup de tact et de mesure quelques sages conseils, à la suite desquels on se retira avec calme. « Ayons confiance dans l'Empereur, dit une voix; adressons-nous à lui. » Et aussitôt des cris de « Vive l'Empereur ! » retentirent de toutes parts.

» Sur-le-champ, une adresse fut rédigée et couverte, en quelques heures, de plus de mille signatures.

» La population est aujourd'hui convaincue que des intrigues de rivalité tiennent en échec le projet du ministre; dans cette situation, les administrations municipales des communes de la vallée de l'Indre ont sollicité une audience de l'Empereur pour lui exposer leurs alarmes,

et tout le monde attend avec anxiété le résultat de cet effort suprême.

» Voilà la vérité tout entière. »

On nous écrit de Concarneau, le 28 :

« Concarneau a eu aussi son tremblement de terre. Ce matin, à 7 heures 20 minutes, une forte secousse a été ressentie, principalement dans le voisinage de la mer. Elle s'est produite avec un bruit à peu près semblable à celui que ferait une charette de moyenne force, dont les roues rendues fixes riperaient le pavé.

» Aucun accident n'est à regretter. »

Nous lisons, d'un autre côté, dans le *Courrier de Bretagne*, sous la date de Lorient, le 29 :

« Une secousse de tremblement de terre s'est produite à Lorient, hier mardi, à 7 heures 20 du matin, et a été ressentie dans tous les quartiers.

» Le mouvement d'oscillation a duré 2 à 3 secondes, avec un bruit, fort perceptible, comparable à un roulement de voiture.

» Sur trois points, notamment dans la rue du Port, 74, des plafonds se sont lézardés. »

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

La *Gazette de la Croix*, de Berlin, est d'avis qu'un arrangement de la question du Sleswig septentrional pourrait être réalisé au moyen d'une entente à établir entre l'Autriche et la Prusse. Cet arrangement serait ensuite présenté à l'acceptation ou au refus du Danemark.

Florence, 30 avril, soir. — L'arrivée du prince Humbert et de la princesse Marguerite au palais Pitti a été l'objet de chaleureuses ovations. Les acclamations de la foule ont obligé les augustes époux à paraître plusieurs fois au balcon du palais.

L'horizon semble prendre un peu plus de sérénité du côté de l'Orient. Le retour du général Ignatieff à Constantinople a été marqué par une recrudescence de protestations pacifiques de la part de la Russie.

Les conspirations se succèdent au Mexique. Le bruit circule que deux complots en faveur de Santa-Anna auraient été découverts récemment au Mexique, et l'on ajoute même, — ce que nous répétons sous toutes réserves — qu'à la suite de cette découverte sept Français auraient été fusillés.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Demain dimanche 3 mai,

M^{lle} de la Faille ou la morte vivante, drame historique, tiré des *Causes célèbres*, en 5 actes et 7 tableaux, par M. Gustave Lemoine. — Cet ouvrage relate un fait aussi intéressant que le *Courrier de Lyon*.

Le spectacle sera terminé par *Drin*, *Drin*, vaudeville en 1 acte, par M. Brise-barre.

Hôtel de la Poste, A LA CROIX-VERTE.

Dimanche prochain, à l'occasion de l'assemblée de la Croix-Verte, brillante illumination, feux de Bengale, et réjouissances de toutes sortes.

LE JOURNAL DES DEMOISELLES

Paraissant le 1^{er} de chaque mois, par livraison de deux feuilles, avec une double planche de patrons de vêtements et de broderies; des gravures de modes; des modèles de crochets et de tapisseries en couleur; des albums de musique; des gravures d'art et des *fac-simile* d'aquarelle; des cartonnages et des travaux de fantaisie de toutes sortes... est aujourd'hui la plus complète et la plus variée des publications destinées à l'éducation et à l'instruction des jeunes filles. Des articles spéciaux sont consacrés à l'explication de ces planches et mettent les abonnées à même d'exécuter avec la plus grande facilité tous ces ouvrages.

Fidèle à la pensée, qui a constamment présidé à sa

direction : Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire, riches ou pauvres, le bonheur de leur maison, le *Journal des Demoiselles* s'est toujours maintenu au premier rang par ses publications les plus utiles, les plus instructives, les plus charmantes à la fois; et, aujourd'hui, on peut ajouter qu'il a acquis toute la valeur d'une véritable revue littéraire et artistique.

Voici le sommaire de la dernière livraison, celle du 1^{er} avril :

MADAME DE SÉVIGNÉ ET SES ÉMULES, par M^{lle} Aphélie Urbain, lettres dans lesquelles l'auteur, avec autant d'érudition que de tact et de bon goût, nous donne les plus intéressants détails et les plus judicieuses appréciations sur le XVII^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE. — *Les Trois Filles du Ciel*. — *L'Eglise de Saint-Denis*. — *Mythologie grecque et romaine*.

L'ÉPOUSE. — Etude pleine d'intérêt et du style le plus élevé, sur le rôle de la femme dans l'antiquité et au moyen âge.

MA VOISINE, charmante fantaisie humoristique, par M. Victor Baston.

L'ADOPTION (suite), par M^{me} Bourdon, un de ces romans si vrais, si touchants, comme les sait écrire l'auteur de *la Vie réelle* et de tant d'autres ouvrages, publiés par le *Journal des Demoiselles*, et devenus, pour ainsi dire, classiques, dans la bibliothèque de la jeune fille.

LE DANGER DE PLAIRE, par M. Antonin Roudelet, piquante et spirituelle nouvelle, toute pleine de salutaires enseignements.

REVUE MUSICALE. — *Le Premier Jour de Bonheur*, par M^{me} Marie Lavasseur.

LA CORRESPONDANCE DE JEANNE, la tant soit peu fantaisiste *chroniqueuse* du *Journal*, parlant un peu de toutes choses : modes, événements du jour, conseils et renseignements sur les usages du monde, traitant les questions si délicates d'étiquette, de convenances, de savoir-vivre, etc.

Enfin les **EXPLICATIONS** détaillées des planches de patrons et de travaux de tous genres.

Ce numéro d'avril contient deux gravures de modes : toilettes de jeune fille et costumes d'enfants.

Une imitation d'aquarelle, représentant une *Jeune Bergère*.

Un modèle de tapisserie coloriée : une bande.

Une planche de crochet.

Une tapisserie par signes.

Une grande planche double de patrons et broderies.

Un numéro specimen est envoyé gratis à toute personne, dans les départements, qui en fera la demande par lettre affranchie.

Paris : 10 fr. — Départements : 12 fr.

Les abonnements ne se font que pour l'année entière et partent tous du 1^{er} janvier.

On s'abonne en envoyant au bureau du *Journal* :

1, Boulevard des Italiens,

Un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris.

Pour les personnes qui désirent plus de renseignements sur la mode, sur tout ce qui touche à la vie élégante du monde parisien, le *Journal des Demoiselles* publie un second numéro le 16 de chaque mois. Ce second numéro, plus ou moins complet, compose les différentes éditions bi-mensuelles du *Journal des Demoiselles*.

EDITION VIOLETTE. — Envoyant, le 16 de chaque mois, une grande feuille imprimée, recto et verso, de patrons de vêtements.

Paris : 15 fr. — Départements : 18 fr.

EDITION BLEUE. — Donnant 30 gravures supplémentaires (soit 48 pour l'année), avec texte de 8 pages.

Paris : 16 fr. — Départements : 18 fr.

EDITION VERTE. — Tout ce que donnent les deux précédentes, plus, dans chaque numéro, des patrons à découper à pièces indépendantes.

Paris : 20 fr. — Départements : 24 fr.

PARIS, 1, BOULEVARD DES ITALIENS.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER DE SUITE.

UNE MAISON, entre deux jardins, située à Saumur, rue du Presbytère, près les Récollets et le Jardin des Plantes; quatre pièces au rez-de-chaussée, cinq pièces au premier, mansardes, greniers, remise, écurie, hangar, serre-bois, pavillon, jardin bien planté, bassin, très belles caves. S'adresser à M. BOUDENT, au Vau-Langlais, ou à M^e CLOUARD, notaire.

A VENDRE PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 3 mai 1868, à midi.

En l'étude et par le ministère de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur,

LES IMMEUBLES Ci-après,

Appartenant aux Hospices de Saumur :

Ville de Saumur.

1^o UNE MAISON, située rue Haute-Saint-Pierre, n^o 7, occupée par M^{me} veuve d'Espinay, et comprenant, outre les logements, remise, écurie, parterres, jardins d'agrément et fruitiers. Cette maison joint MM. de Fos, M. Caron et la rue; sur la mise à prix de 12,000 fr.»

2^o Une autre MAISON, située rue de la Chouetterie, occupée par M. Edelin, maçon, joignant la rue de la Chouetterie, les maisons Veronneau et Potin; sur la mise à prix de 1,800

Commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

3^o UN MORCEAU DE VIGNE, au Clos-du-Loup, près le Bois-Brard, canton du Vau-Langlais, dans lequel se trouve une petite maison.

Ce morceau, d'une superficie de un hectare neuf ares, joint au nord M. Delahaye, au levant M. Legendre, au midi MM. Dézé et Breton; au couchant MM. Bodin, Dézé et Bigeau; sur la mise à prix de 3,370 90

Total des mises à prix 17,170 90

S'adresser pour les renseignements au Secrétariat des Hospices, ou à M^e LAUMONIER, notaire. (160)

A VENDRE MAISON ET JARDIN,

Situés rue du Plessis-Mornay et montée du Fort.

S'adresser à M. MILLERAND, propriétaire, qui l'habite, ou à M. VAILLIER, huissier. (136)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

PETITE PROPRIÉTÉ, au Gaillardin, montée du Petit-Puy, sur le bord de la route de Saumur à Montsoreau, commune de Dampierre, comprenant : maison d'habitation, écurie, remise, caves, cour, jardin très bien planté et quietter. S'adresser à M^{me} veuve BRIFFAULT-COUTARD, rue d'Orléans, ou à M^e CLOUARD, notaire. (161)

A VENDRE

Près Tours, A 4 kilomètres du chemin de fer de Nantes,

TERRE DE 400 HECTARES

En plein rapport, et charmant château moderne, vastes servitudes, plusieurs corps de ferme, moulin à farine, petite distillerie, rivière, beau site. S'adresser, pour plus amples renseignements, à M. DURAND, rue de la Chèvre, à Tours, ou à M^e BIERMANT, notaire à Langeais. (159)

A VENDRE TRÈS-BEAU JARDIN AVEC PIÈCE D'EAU.

Situé en face de la gare des marchandises. S'adresser à M. NANCEUX. (115)

Etude de M^e BAUDRY, notaire à Varennes.

VENTE DE MARCHANDISES NEUVES

Par suite de cessation de commerce.

Le dimanche 3 mai 1868, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M^e BAUDRY, notaire à Varennes, à la requête de M^{me} veuve CORDÉ, marchande à Varennes, à la vente à la criée, et aux enchères publiques, d'un grand nombre de marchandises neuves provenant du magasin qu'exploitait ladite dame, à Varennes.

Ces marchandises consistent notamment :

En draperie noire et de couleur; Etoffes pour pantalons et pour robes, nouveautés; Mérinos, popeline, alpagas, flanelles de toutes sortes; Cotonnades fantaisies; Soieries; Toiles de fil et de coton, mousselines, percales, dentelles de fil et de coton; Un grand assortiment de mercerie; Et un grand nombre d'autres objets.

La vente commencera à midi et aura lieu au domicile, à Varennes, de M^{me} CORDÉ.

On paiera comptant, plus cinq pour cent. (183)

POUR RIEN ET FRANCO L'HISTOIRE DES GIRONDINS

PAR M. A. DE LAMARTINE,

Trois superbes volumes in-8^o grand Jésus de 500 pages chacun,

Illustrés d'environ 400 gravures dessinées par nos meilleurs artistes, papier et impression de luxe.

Cet ouvrage est envoyé à quiconque souscrit pour un an à

L'ÉCHO UNIVERSEL

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET FINANCIER, paraissant tous les Jendis dans le format des plus grands journaux, avec 8 pages de texte et 1 ou 2 gravures représentant les **Célébrités contemporaines** dont il fait la Biographie.

L'abonnement pour un an est de **16 francs**.

Avec l'**ÉCHO UNIVERSEL** on entend les 20 GRANDS JOURNAUX DE PARIS ET LES PRINCIPALES FEUILLES ÉTRANGÈRES, et l'on est aussi parfaitement informé que si on lisait chaque jour toutes les publications politiques. Voici, d'ailleurs, le cadre de chaque numéro : SEMAINE POLITIQUE, REVUE DES JOURNAUX, BRUITS DE ÇA ET DE LÀ, BIOGRAPHIE D'UN PERSONNAGE CONTEMPORAIN, AVEC PORTRAIT AUTHENTIQUE, CORRESPONDANCE DE L'ÉTRANGER, CHRONIQUE, BULLETIN SCIENTIFIQUE, LES TRIBUNAUX, NOUVELLES DIVERSES, VARIÉTÉS, REVUE FINANCIÈRE, THÉÂTRE ET MUSIQUE, BIBLIOGRAPHIE, AGRICULTURE, DERNIÈRES NOUVELLES puisées aux sources les plus sûres, FEUILLETON, etc.

Ainsi pour **16 francs seulement ON A :**

1^o UN JOURNAL POLITIQUE très-complet, et rédigé par des écrivains aimés du public;

2^o UN OUVRAGE MAGNIFIQUE, coûtant **21 francs** en librairie.

L'ABONNEMENT à l'**ÉCHO UNIVERSEL** part du 1^{er} ou du 15 de chaque mois. Envoyer les **16 francs** en un mandat ou en timbres poste à l'ordre de l'administrateur de l'**ÉCHO UNIVERSEL**, 44, rue de Babylone, à Paris. (186)

Le reçu de la poste sert de quittance.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, PORTION DE MAISON

Située rue Courcouronne, n^o 6, à Saumur.

S'adresser à M. MORICET, LÉON, négociant, sur les Ponts. (149)

PETITE AUBERGE DU CANARD VERT

A LOUER

Pour la Saint Jean 1869,

Située rue de la Cocasserie, près l'Hôtel de-Ville.

S'adresser à M. COIGNARD, sur les Ponts. (165)

A VENDRE

DEUX CHEVAUX

Pouvant s'atteler à la voiture comme au manège.

S'adresser à M. GRANRY, marchand de cuirs. (177)

SIMONEAU INVENTEUR DU BANDAGE

A PELOTE ANATOMIQUE, pour le maintien et la guérison des Hernies, garanti à 8, 12 et 15 fr. — Auteur d'ouvrages sur les Descentes, Varices, Hémorrhoides, et envoi franco du Résumé. Instruments de Chirurgie, Ceintures en tous genres, Pessaires, Bas, Sondes, etc. — Place de l'Odéon, 3, près du théâtre, Paris. Maison fondée depuis 25 ans. Médaille d'honneur.

Vient de paraître : **DE LA LOI SUR LA CHASSE ÉTUDE** Par le chevalier de GLOUVET. Prix : 1 franc. A Saumur, chez tous les libraires.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 30 AVRIL.			BOURSE DU 1 ^{er} MAI.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1863.	69 25	»	»	69 15	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	99 40	»	»	99 30	»	»
Obligations du Trésor.	472 50	»	2 50	473 75	1 25	»
Banque de France.	3190	»	»	3190	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	1470	»	5	1460	»	10
Crédit Foncier colonial	»	»	»	»	»	»
Crédit Agricole	645	6 25	»	642 50	»	2 50
Crédit industriel.	640	»	»	640	»	»
Crédit Mobilier (estamp.).	241 25	»	11 25	235	»	6 25
Comptoir d'esc. de Paris.	670	»	5	675	»	5
Orléans (estampillé).	863 75	»	3 75	865	1 25	»
Orléans, nouveau	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes).	1185	»	3 75	1185	»	»
Est.	552 50	»	»	555	2 50	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	937 50	»	»	935	»	2 50
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	573 75	»	»	573 75	»	»
Ouest	551 25	»	5	553 75	2 50	»
C ^{ie} Parisienne du Gaz	1467 50	2 50	»	1465	»	2 50
Canal de Suez	348 75	»	6 25	350	1 25	»
Transatlantiques.	373 75	»	6 25	375	1 25	»
Emprunt italien 5 0/0.	48 25	»	39	48 45	20	»
Autrichiens.	565	»	»	565	»	»
Sud-Autrich.-Lombards.	372 50	1 25	»	372 50	»	»
Victor-Emmanuel.	42	»	50	42	»	»
Romains.	44 25	»	75	43 50	»	75
Crédit Mobilier Espagnol.	311 25	»	7 50	310	»	1 25
Saragosse	85	»	25	85	»	»
Séville-Xérés-Séville	»	»	»	»	»	»
Nord-Espagne.	72	»	»	70	»	2
Compagnie immobilière.	93	»	3	92	»	1

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord. 330 » » » » » 329 » » » » »
Orléans 320 » » » » » 320 50 » » » » »
Paris-Lyon-Méditerranée. 330 » » » » » 330 » » » » »
Ouest 319 » » » » » 319 25 » » » » »
Midi. 317 50 » » » » » 316 75 » » » » »
Est. 325 » » » » » 323 » » » » »

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

Saumur, P. GODET, imprimeur. Certifié par l'imprimeur soussigné.